



La Parole  
aux syndicats :  
Valentin Aymon

7

Échos  
de la Constituante :  
Florian Robyr

8

## Naufrage ?

À peine trois mois nous séparent aujourd'hui du premier tour de l'élection Présidentielle française. Si le système français n'a rien d'enviable tant il s'inspire d'une monarchie démocratique, on est en droit tout de même d'en espérer quelque chose de positif. Une grande dame, un grand homme pourrait redonner une impulsion de gauche, amorcer un virage vers plus de solidarité, plus de justice sociale.

Las, la gauche navigue en rang dispersé, tel un paquebot en perdition, tout droit vers un naufrage calamiteux!

Elles et ils sont neuf à avoir hissé le drapeau de gauche.

En tête dans les sondages avec 8.5%, Jean-Luc Mélenchon était membre du PS jusqu'en 2008, avant de fonder d'abord le Parti de gauche puis le mouvement France insoumise en 2016.

Suit Yannick Jadot avec 6% pour Europe écologie Les verts. Membre des Verts depuis 1999, élu député européen depuis 2009 sous l'étiquette Europe écologie, celui qui appelait à une

Suite en page 2



## Suite de l'édito

primaire de gauche en 2017 et soutenait la candidature de Nicolas Hulot, ne veut, cette fois-ci, plus en entendre parler.

Candidate officielle depuis le 15 janvier, Christiane Taubira décroche un modeste 4.5% dans les intentions de vote. Garde des sceaux, ministre de la Justice sous la présidence de François Hollande, elle est aujourd'hui la seule candidate ayant accepté de se soumettre à la primaire populaire qui se déroulera du 27 au 30 janvier 2022.

Candidate du Parti socialiste, Anne Hidalgo, première femme Maire de Paris depuis 2014, flirte avec les 3.5%. Membre du Parti socialiste depuis 1994, elle est l'héritière d'un fardeau monumental, d'un parti à la dérive, victime des egos,

d'un centrisme assumé, à tel point qu'il a permis au Président actuel, Emmanuel Macron, d'y construire son nid tel un coucou avant de s'envoler vers son destin monarchique.

Suivent ensuite les Fabien Roussel du PCF à 2%, Nathalie Artaud de Lutte ouvrière à 0.5%, Arnaud Montebourg, membre du PS jusqu'en 2018, à 0.5% et Philippe Poutou, pour le Nouveau Parti anticapitaliste, à 0.5% également. Le candidat Antoine Waechter, du mouvement écologiste indépendant, n'est pas mentionné dans les intentions de vote.

C'est là un tableau navrant. Désolant. Bête et triste à mourir.

Au soir de la Primaire populaire, il faut hélas compter sur une voie sans issue. Personne parmi les candidat-e-s cités plus haut, personne n'aura l'intelligence, voire la décence de se retirer au profit d'une union de la gauche.

Et la grande Dame qu'est Christiane Taubira n'aura pas l'occasion de démontrer que la Gauche, en France, n'est pas la plus stupide au monde!

**Barbara Lanthemann,**  
rédactrice en cheffe

Edito



## C.Q.F.D.

**Grâce à l'UDC, notamment un de ses illustres représentants valaisans, on sait depuis plusieurs années qu'«un mensonge bien formulé vaut mieux qu'une vérité mal exprimée».**

En l'espèce, c'est sur des affiches grand format placardées dans toutes les villes de Suisse que s'étale depuis quelques semaines celui des opposants au paquet d'aide aux médias sur lequel nous voterons le 13 février prochain. «Non aux milliards du contribuable pour les millionnaires zurichois des médias». «Des milliards», carrément, de quoi susciter un pavlovien réflexe de rejet, espère sans doute le comité référendaire. Seulement voilà, malheureusement pour eux les faits sont têtus et les mathématiques implacables. Et on peut tourner le problème dans tous les sens, 151 millions au maximum sur un délai fixé par le texte à sept ans, ça n'a jamais fait «des milliards». D'ailleurs on serait presque tentés de remercier les partisans du non de cette éclatante preuve par l'exemple. Dans un pays où on vote plusieurs fois par année sur des objets divers et variés, il n'est pas rare que des individus, partis politiques ou groupes d'intérêt racontent n'importe quoi dans

le cadre de la campagne. Heureusement pour la démocratie, il existe un métier dont la mission est d'énoncer des faits de manière indépendante, de vérifier les informations et d'empêcher la circulation de contre-vérités. Grâce aux partisans du non à l'aide aux médias, on a la preuve qu'il est essentiel de défendre le oui.



Carte blanche

# Pour une nouvelle année combative !

Ça y est, nous sommes passé-e-s en 2022 ! J'espère que vos fêtes de fin d'année se sont déroulées au mieux malgré les conditions sanitaires difficiles des dernières semaines et que ces moments ont été synonyme de repos bien mérité et de moments privilégiés en famille ou avec vos proches.

Nul doute que la pandémie que nous traversons depuis ce qui semble être une éternité aura bien occupé les discussions à table durant cette période de fêtes. Les tensions ne se sont peut-être jamais autant cristallisées qu'autour du coronavirus et des mesures pour y faire face, fussent-elles économiques, sociales ou sanitaires.

**Au niveau cantonal, une initiative est en cours de préparation au sein de la gauche pour l'instauration d'un salaire minimum en Valais.**

Nous en avons toutes et tous marre, cela a déjà été exprimé dans ces colonnes. Mais alors qu'un sentiment de lassitude et de désespoir semble gentiment s'installer, nous ne devons pas perdre de vue les combats politiques à mener.

## De nombreuses campagnes en cours...

Cette rentrée est synonyme de nombreuses campagnes à mener pour le PS. En février, nous voterons sur notre référendum contre l'abolition du droit de timbre. Il est impératif que nous remportions cette votation – le projet ne profiterait qu'à une minorité de grandes entreprises, et attaquerait les principes fondamentaux de l'équité fiscale.

Dans la même veine, le PS a lancé le référendum contre la suppression de l'impôt anticipé sur les intérêts des obligations suisses. Le projet n'est ni plus ni moins qu'un blanc-seing pour la criminalité fiscale : l'impôt anticipé est un impôt de garantie. En bref, il assure que les revenus de l'épargne et de la fortune soient correctement déclarés aux autorités fiscales. Le supprimer revient donc non seulement à favoriser la criminalité fiscale, mais également à faire fondre les revenus de l'État (un milliard de francs perdus en une fois, et jusqu'à 600 à 800 millions de pertes annuelles par la suite!).

Le référendum contre AVS 21 a également été lancé en ce début d'année. La réforme consiste en une augmentation de l'âge de la retraite des femmes, et environ 7 milliards économisés dans l'AVS d'ici à 2030. Les femmes disposent déjà de rentes plus basses que les hommes en Suisse.

Une sur quatre ne reçoit que l'AVS à la retraite. Cette réforme n'assure aucune compensation suffisante à l'augmentation de l'âge de la retraite, et prépare le terrain à la retraite à 67 ans pour toutes et tous.

Bref, la ligne stratégique de la droite se poursuit : à terme, seuls les salaires, les retraites et la consommation devraient être imposés. Les entreprises n'auraient plus à apporter leur juste contribution à notre société, et la population passe à la caisse.

## ... et plusieurs à venir

Mais il ne s'agit pas seulement de réagir en 2022. Nous devons aussi passer à l'offensive. Sur le plan fédéral, une initiative pour des places d'accueil extra-familial de qualité pour toutes et tous est en préparation, tout comme une initiative pour un fonds pour le climat, laquelle permettrait de faire face au défi de la catastrophe climatique de manière sociale et équitable. Au niveau cantonal, une initiative est en cours de préparation au sein de la gauche pour l'instauration d'un salaire minimum en Valais.



La crise a mis en exergue nombre d'incohérences du système. Nous nous sommes engagé-e-s dès le début pour que personne ne soit oublié, pour que les moyens d'existence soient garantis pour tout le monde. Nous avons connu des succès comme des défaites. Mais nos adversaires politiques n'ont pas perdu de vue leur objectif de démantèlement de l'état social et de libéralisation tous azimuts. Plus que jamais, en 2022, nous devons nous mobiliser pour changer le cours de la politique !

**Clément Borgeaud,**  
président PSVr





Parti socialiste et  
Gauche citoyenne

# Budget 2022

## Session de décembre 2021

Le Grand Conseil a mis sous toit le budget 2022 de l'État du Valais en décembre dernier. Pour le groupe « Parti Socialiste et Gauche Citoyenne », c'était le premier exercice budgétaire de la législature. Nous avons pu compter sur des député-e-s engagé-e-s pour défendre les intérêts des citoyen-ne-s de notre canton.

Avec plus de 4 milliards de charges et des revenus équivalents, le budget de l'État du Valais est équilibré. Notre groupe s'est réjoui de la politique d'investissements massifs proposée par le gouvernement. Des projets ambitieux sont à l'ordre du jour. Nous saluons notamment la modernisation de la Castalie et la construction du nouveau collège à Sion. Cependant, force est de constater que sur 4 milliards, le parlement n'a eu un impact que sur quelques millions. Il n'est en effet pas facile de faire bouger les lignes du budget en plénum.



Du côté des aspects négatifs, nous avons relevé durant les débats que les 16 millions de perte dues à RFFA font tout de même « mal » dans la balance. En effet, sans ce cadeau fait aux plus riches, nous aurions pu envisager d'investir dans d'autres domaines. Voici d'ailleurs deux des amendements que nous avons déposés et que la majorité de droite nous a refusé :

- Une revalorisation salariale du personnel de santé. Nous étions prêts à mettre en œuvre le plébiscite populaire de novembre, mais la droite a préféré attendre et continuer à applaudir plutôt qu'agir.
- La création d'un poste d'assistant social à la prison des îles. Après deux suicides durant l'été 2021, il nous semblait important d'agir avec une mesure concrète qui impacterait directement le quotidien des détenus. Cependant, le camp bourgeois a estimé que cela n'était pas une priorité. Notre groupe continuera à se battre pour des conditions de détention qui respectent les droits humains.



Les défaites encaissées par la gauche en décembre dernier ne sont pas une fatalité. Ce sont des thématiques sur lesquelles le groupe « Parti Socialiste et Gauche Citoyenne » continuera d'agir. Par exemple, il y a un réel problème avec les prisons en Valais et nous ne lâcherons pas le morceau. Le député Guillaume Sonnati et la députée suppléante Aude Rapin ont déposé des interventions parlementaires à ce sujet. Pour l'instant, nous n'avons pas obtenu de majorité au parlement, mais nous continuerons à mettre le sujet en lumière, car il est de notre devoir de veiller à ce que les conditions de détentions soient dignes.

Le travail au parlement continuera en mars. Notre groupe politique s'est doté d'un programme de législature qui sera le fil rouge de notre action durant les années à venir. En mars, nous prévoyons de déposer des interventions sur le vaste sujet qu'est l'éducation. Affaire à suivre...

Du côté des aspects réjouissants, le budget 2022 prévoit une augmentation non négligeable des subventions aux primes maladies. De plus, le fond pour la famille a été revalorisé. Ce genre de mesure change concrètement le quotidien des ménages valaisans qui en ont le plus besoin. Notre conseiller d'État, Mathias Reynard, n'a pas chômé en ce début de législature et est déjà en mesure de faire passer de telles avancées significatives. Cela est réjouissant et encourageant pour la suite de notre travail. Dans le département de la santé toujours, le parlement a accepté d'allouer 1 million supplémentaire pour la pédopsychiatrie. C'est une bonne nouvelle car il manque cruellement de moyens dans ce domaine. Finalement, 100'000 francs supplémentaires ont été alloués pour la lutte contre les violences domestiques et notre groupe s'en réjouit.

# Postulat pour contrôler les prestataires de soins



Le système de santé suisse souffre d'un manque de transparence. Fin 2020, la FINMA, l'autorité de surveillance pour les assurances privées, mettait en garde contre l'opacité des factures dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Elle précisait que ces dernières semblent parfois trop élevées ou injustifiées, et relevait plusieurs problèmes: premièrement, des cas de doubles facturations. Des prestations déjà couvertes par l'assurance obligatoire des soins (AOS) étaient à nouveau facturées (au moins en partie) dans une assurance complémentaire. Deuxièmement, en cas d'assurance en division privée ou semi-privée, les honoraires des médecins peuvent être largement plus élevés – certains cas ont même été identifiés dans lesquels près de 40 médecins ont fait valoir des honoraires pour un seul patient, sans justification aucune. Troisièmement, pour une même opération, des coûts supplémentaires



Le secteur de la santé souffre d'un manque de contrôle, qui se répercute sur les assuré-e-s. Selon l'OFSP, la surmédicalisation conduit à près de 400 millions de coûts supplémentaires par année pour l'assurance-maladie obligatoire.

Pareilles révélations ne sauraient rester sans mesures politiques.

Au niveau national, le Conseil fédéral, interpellé à ce sujet, a répondu que les cantons sont compétents pour la surveillance des fournisseurs de prestations. C'est dans ce contexte que nous

**Des prestations déjà couvertes par l'assurance obligatoire des soins (AOS) étaient à nouveau facturées (au moins en partie) dans une assurance complémentaire.**

exorbitants peuvent être facturés à l'assurance complémentaire, en plus du montant de base déjà couvert par l'AOS. Finalement, peu de copies des factures concernées sont transmises aux assuré-e-s, traduisant un grand manque de transparence.



**130'000 francs**

**C'est le montant mis à disposition en Valais pour lutter contre les discriminations à l'égard des personnes LGBTIQ+.**

avons déposé, en partenariat avec la Fédération suisse des patients, un postulat demandant au Conseil d'État d'évaluer les coûts supplémentaires liés à ces problématiques dans notre canton, d'effectuer une surveillance des prestations facturées à charge de l'assurance privée, et d'étudier quelles mesures devraient être mises en place pour pallier ce triste état de fait, accepté lors de la session d'hiver au stade du développement.

Affaire à suivre!

**Clément Borgeaud,**  
président du PSVr, député suppléant PS



# Suppression du droit de timbre: Ils sont donc insatiables

En comparaison internationale les entreprises suisses bénéficient déjà d'une fiscalité ultra avantageuse. Ce privilège que rien ne justifie s'est encore accentué avec la dernière réforme fiscale. A ce titre, son variant valaisan (RFFA VS) prive les collectivités publiques valaisannes de plus de 100 millions de recettes fiscales par année!

Mais cela ne leur suffit pas! Alors même que les grands groupes se noient déjà dans les bénéfices qu'ils engrangent année après année, et procèdent ainsi à des rachats d'actions pour en faire bénéficier leurs actionnaires plutôt que d'augmenter décentement le salaire de leur personnel, cette suppression du droit de timbre, qui correspond en fait à l'équivalent de la TVA dans le domaine financier, leur accorderait encore un avantage de plusieurs centaines de millions supplémentaires!

En refusant cette suppression du droit de timbre qui vise à favoriser encore les groupes financiers les plus riches, nous avons l'occasion de mettre fin à la boulimie des thuriféraires zélotes des baisses fiscales acharnées en faveur des entreprises.

En refusant cette réforme, qui a pour but d'enrichir encore plus ceux qui n'ont nul besoin de l'être davantage, nous nous plaçons résolument du côté de la justice fiscale et de la défense d'un Etat devant bénéficier de ressources suffisantes pour mener à bien des tâches utiles au plus grand nombre. La crise que nous traversons est là pour nous le rappeler.

En refusant cette réforme, nous signifions aussi aux idéologues qui ne visent qu'à favoriser ceux qui le sont déjà au détriment des collectivités publiques et des citoyennes et citoyens ordinaires,



que nous considérons que les privilégiés de ce pays sont depuis trop longtemps rassasiés et qu'il est grand temps qu'ils réfrènt enfin leur avidité.

**Blaise Carron,**  
député, Monthey

Votations fédérales du 13 février 2022



## Votations fédérales du 13 février 2022 Recommandations de vote du PSVr

Modification de la loi fédérale  
sur les droits de timbre

**NON**

Loi fédérale  
sur un train de mesures  
en faveur des médias

**OUI**

Initiative populaire  
« Oui à la protection des enfants  
et des jeunes contre la publicité  
pour le tabac »

**OUI**

Initiative populaire  
« Oui à l'interdiction  
de l'expérimentation animale  
et humaine »

**NON**

Tous les arguments concernant ces votations se trouvent sur le site du PSVr, sous « Communiqués de presse – 29.11.2021 recommandations de vote pour le 13 février 2022 »

# Âge de la retraite: Pourquoi ne pas changer de paradigme ?

L'année 2022 sera certainement une année chargée en termes de votation sur les retraites.

Tout d'abord avec le référendum lancé contre la révision AVS21. Ensuite avec l'initiative populaire des jeunes libéraux-radicaux (JLR) demandant respectivement l'ajout d'un mécanisme d'augmentation de l'âge de la retraite basé sur l'espérance de vie et celle de l'Union syndicale suisse demandant l'instauration d'une 13<sup>e</sup> rente AVS.

Avec AVS 21 et l'initiative des JLR, c'est une énième tentative d'augmentation de l'âge de la retraite. Depuis des années, on ne compte plus les discussions sur cette question. Pascal Couchepin en 2003 déjà évoquait la retraite à 67 ans, provoquant alors, avec raison, un tollé sans précédent.

Si AVS 21 ne fait « que » augmenter l'âge de la retraite des femmes, ce qui est inacceptable en l'état, étant donné que c'est elles qui gagnent le moins durant la vie active et à la retraite, l'initiative des JLR est pire puisqu'elle désire introduire un mécanisme qui n'a rien ni de solidaire, ni de juste. Mais qu'attendre de la part de jeunes qui ne connaissent du monde ouvrier que ce que le dictionnaire en dit ?

Lorsqu'on exerce des professions demandant un haut niveau d'étude, souvent libérales, ou de cadre, il est assez facile de se payer une retraite anticipée et ainsi éviter de travailler jusqu'à 67 ans. Le 2<sup>e</sup> pilier est rempli et on peut même se payer le luxe de souscrire à un 3<sup>e</sup> pilier.

**Remettons au goût du jour le slogan syndical qui était le fer de lance de la lutte pour la retraite anticipée dans le bâtiment au début des années 2000 : « 40 ans, ça suffit ! ».**

Mais si l'on est ouvrier de la construction ? Infirmière ? Serveur ? Vendeuse ? Etc... L'on peine parfois à boucler ses fins de mois lorsque l'on a un bas salaire (même à 100 %) il est illusoire de parler d'un 3<sup>e</sup> pilier. De plus, certaines personnes ont un 2<sup>e</sup> pilier faible ou inexistant. D'autres ont des métiers dont la pénibilité est si

grande qu'à 55 ans déjà, ils sont cassés ou pire ne retrouvent pas d'emploi car soi-disant plus assez productifs...

Travailler jusqu'à 67 ans, mais au chômage dès 55. Et ceci est le raisonnement des mêmes personnes qui souhaitent augmenter l'âge de la retraite, c'est un comble non ?

## Alors pourquoi ne pas changer de méthode pour calculer l'âge de la retraite ?

Remettons au goût du jour le slogan syndical qui était le fer de lance de la lutte pour la retraite anticipée dans le bâtiment au début des années 2000 :

« 40 ans, ça suffit ! ». 40 années de cotisations AVS devraient suffire à tout un chacun pour prendre sa retraite.

Ainsi les professions les plus pénibles, la plupart du temps les moins rémunérées, celles qui débutent souvent à 16 ans par

un apprentissage, ne se verront plus pénalisées par une retraite qui ne prend pas en compte les années travaillées et qui s'éloigne comme la ligne d'horizon lorsque l'on est en mer.

Pour rendre ce système encore plus juste, des mesures supplémentaires doivent être prises dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> pilier :

- Obligations de cotiser à l'AVS et à la LPP dès l'entrée sur le marché du travail, c'est-à-dire, pour les apprentis aussi dès le début de l'apprentissage.
- Suppression de la déduction de coordination de la LPP et seuil d'entrée au même niveau que celui de l'AVS.
- Taux unique de cotisation LPP pour l'ensemble de la carrière, enlevant ainsi l'argument cher aux patrons que les employés plus âgés « coûtent cher ».

Avec l'adoption de ces mesures et une réforme des retraites dans ce sens-là, on aurait un accroissement naturel des rentes et nous ferions un pas vers plus de justice sociale.

**Valentin Aymon,**  
député suppléant, conseiller communal



## Florian Robyr, secrétaire général de la Constituante

**Le Peuple.VS : vous avez été brillamment élu au poste de secrétaire général de la Constituante le 29 avril 2019. En quoi consiste votre fonction ?**

On peut apparenter le secrétaire général à un chef d'orchestre. Il est employé de la Constituante, contrairement aux élu-e-s. Son devoir est de veiller à la tenue des délais, à la coordination entre les dix commissions thématiques et les trois commissions institutionnelles, soit la commission de rédaction, la commission de coordination et la commission de participation citoyenne, ainsi que le Bureau et le collège présidentiel.

**Vous avez été actif au sein du PDC à Berne. Parvenez-vous à ne pas « faire de la politique » en tant que secrétaire général de la Constituante ?**

Lorsqu'on est actif pour un parti politique, on a une vision très partisane. Cette nouvelle fonction m'a offert une plus grande ouverture d'esprit, une vision plus large, au-delà des clivages.

**Quelle est votre marge de manœuvre, votre rôle ? votre « pouvoir » en quelque sorte ?**

Là aussi, je vais reprendre l'exemple du chef d'orchestre (je suis moi-même membre d'une fanfare). Ce n'est pas le directeur de la fanfare qui décide du programme musical. Je travaille « sous les ordres » du collège présidentiel et du Bureau et j'applique en quelque sorte leurs directives. Je n'ai nul envie ou besoin de pouvoir, au contraire, j'apprécie la vue d'ensemble que m'offre mon poste, tant sur le fond que sur la forme. Je planifie l'agenda, le budget, je participe aux séances des commissions, et si divergence il y a, je peux proposer mes services pour arriver à un compromis. Je travaille avec deux juristes qui relisent les textes, et c'est là notre rôle aussi. Pour citer un exemple : une proposition qui consistait à inscrire l'imposition individuelle dans la nouvelle Consti-



tution a dû être retirée après son acceptation au plenum, parce qu'elle était contraire à la législation fédérale.

**En janvier 2021, les travaux de la Constituante avaient été mis en consultation. Vous avez du reste précisé qu'il ne s'agissait pas d'un sondage, mais plutôt d'une prise de température. En quoi cette consultation a-t-elle influencé les travaux par la suite ?**

La consultation a eu lieu après la première lecture. Il était intéressant de consulter la population pour, justement, prendre la température. Dans l'ensemble, il en est ressorti que la population est parfois plus « audacieuse » que les Constituant-e-s mais que les avis ne divergent pas de manière flagrante entre élu-e-s et électeur/trices. Il y a un sujet qui mettait tout le monde d'accord, le droit de vote à 16 ans n'a convaincu ni les uns, ni les autres !

**À quel stade d'avancement se trouvent les travaux de la Constituante en ce moment ? sera-t-il possible de tenir les délais ?**

La deuxième lecture devrait être entamée dès la mi-juin. Ce, une fois que le texte actuel aura été vérifié par des experts quant à sa conformité juridique et que les commissions auront élaboré l'avant-projet de deuxième lecture. Le délai pour

### PRÉSENTATION PERSONNELLE

Florian Robyr est le secrétaire général de la Constituante en Valais. Âgé de 38 ans, Florian Robyr était jusqu'en 2019 secrétaire politique du groupe parlementaire PDC aux Chambres fédérales.

Il est titulaire d'un Master en Science Politique (MA Pol. Sc.), gouvernance et action publique Faculté des sciences sociales et politique, Université de Lausanne.

la remise de la nouvelle Constitution au Conseil d'État est fixé à juin 2023. Ce délai est tout à fait réalisable. Reste à savoir si les Constituant-e-s proposeront une troisième lecture...

### Quelles sont les chances pour que la nouvelle Constitution soit acceptée par la population valaisanne? Et quels sont les risques que le texte soit rejeté?

La « chance » de ce nouveau texte est évidente : il s'agit d'une Constitution adaptée à notre époque et qui répond aux préoccupations actuelles de la population valaisanne. Les Constituant-e-s ont abordé tous les sujets, il y a eu une large discussion, des débats intenses, c'était essentiel de se

poser toutes ces questions. Je crois pouvoir dire qu'il n'y pas de sujet tabou, et que les débats ont (presque) toujours eu lieu dans le respect et la courtoisie.



Le « risque » viendra peut-être du manque d'intérêt pour la campagne. Les partis politiques auront la responsabilité de mener cette campagne. Il faudra intéresser la population, l'encourager à s'informer, et à se mobiliser au moment de la votation ! Faire campagne pour une nouvelle Constitution est un défi majeur, le texte est complexe, dense. Il faudra éviter le piège de la cristallisation autour d'un article ou d'un thème.

## Les gratitudes

**C'est une impasse. Des trois livres de la même autrice, je dois en choisir un, et vous le présenter. Delphine de Vigan est une exploratrice. Son terrain d'exploration? L'humanité.**

Sur ma table de chevet, « les loyautés » publié en 2018, « les gratitudes » paru un an plus tard et « les enfants sont rois », son dernier ouvrage publié en février 2021.

Les livres sont là pour raconter, oui mais pas uniquement. Les récits de Delphine de Vigan racontent et interrogent. Les textes posent des questions et nous placent face à la société, comme dans un miroir, telle qu'elle est aujourd'hui. Les histoires des autres qui sont les nôtres aussi, d'un proche, d'un voisin peut-être. Des histoires qui n'ont souvent pas le temps d'être racontées.

Alors on s'arrête. On ouvre le livre et on lit. Et on se souvient soudain de notre humanité, fragile, vacillante, qui tient à si peu de choses...

Puisqu'il faut en choisir un... commençons par celui-là :

Les gratitudes.

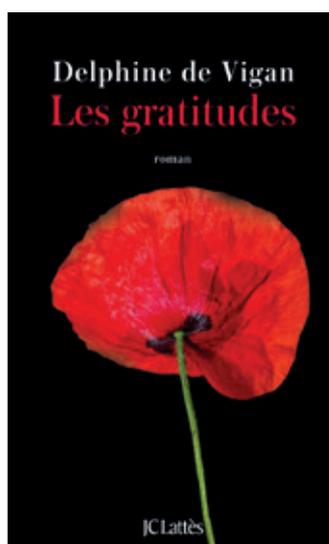
Michka, elle, dit « merdi », comme elle dit que les mots s'écharpent. La vieille dame ne dort pas bien la nuit « parce c'est la nuit que ... ça se serre...ça se perd, quand je n'arrive pas m'endormir, je sais bien que c'est à ce moment-là qu'ils

*s'enfouillent, qu'ils s'enfuient, j'en suis sûre, mais il n'y a rien à faire, des wagons entiers, à grande vitesse... ».*

Marie. « *Compter, devoir, est-ce ainsi que se mesure la gratitude? Mais l'ai-je assez remerciée? Ai-je suffisamment montré ma reconnaissance? ai-je été assez proche, assez présente, assez constante? Me reviennent les instants partagés. D'autres ont disparu. Et s'inventent ceux que j'ai manqués. J'essaie de retrouver ce jour où j'ai compris que quelque chose avait basculé et que le temps dorénavant nous serait compté.* »

Jerôme. « *Je les enregistre à des fins d'étude, pour améliorer mon approche, ma pratique. Mais pas seulement. Je chéris le tremblement de leurs voix. Cette fragilité. Cette douceur. Je chéris leurs mots travestis, approximatifs, égarés, et leurs silences.* »

Marie, la jeune femme qui accompagne Michka dans ce voyage vers le silence, et Jérôme l'orthophoniste, assistent impuissants, et reçoivent en cadeau les derniers bouquets de mots qui n'ont de sens que parce qu'ils sont sortis tout droit du cœur...

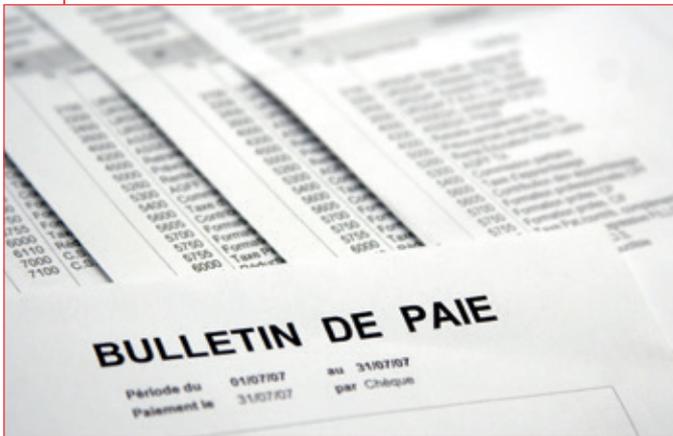




## Parti socialiste: perspectives

Dans 2 ans, les élections fédérales seront terminées et la composition du parlement sera connue. Au niveau Suisse, depuis 2007, le parti socialiste est en constant recul passant de 23,3 points à 16,8% de l'électorat en 2019.

La principale cause de ce recul est identifiée par l'actualité qui nous a imposé ses thèmes, soit en 2011 l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima, en 2015 la peur de l'immigration et en 2019 le réchauffement climatique. Quelles sera le ou les thèmes que l'actualité nous imposera en 2023 ?



Ces dernières années, nous nous sommes beaucoup engagés sur les thèmes sociétaux et du climat. Par contre, il y a une catégorie de la population que nous négligeons, pas tellement en termes d'actes mais en termes de communication: la classe moyenne. Nous nous adressons rarement ou épisodiquement à elle. Actuellement et ces prochaines années la problématique des retraites au travers de l'AVS et du 2<sup>e</sup> pilier, des caisses maladie et des conditions de travail doivent être au cœur de nos préoccupations.

Un des axes principaux est le niveau des salaires. Cette inquiétude ressort de l'acceptation par plusieurs cantons de salaires minima. On parle beaucoup de cette barre de Fr. 4000.- qui semble être la panacée. Or, avec ce genre de salaire, vous ne vous assurez pas une vie décente et surtout pas une retraite correcte...

L'AVS est attaquée de toutes parts par la droite. Le PLR veut l'indexer à l'espérance de vie soit d'abord 66 ans puis 67 ensuite 68 etc... Ce combat est central pour la classe moyenne car augmenter l'âge de la retraite péjore toutes les autres assurances sociales soit les retraites anticipées, l'assurance maladie, l'assurance accident, l'assurance chômage et l'AI qui vont voir leur coût augmenter puis leurs prestations retardées et diminuées.

Même constat pour le 2<sup>e</sup> pilier où les taux de conversion et les intérêts sont en constantes baisses et avec un montant de coordination de Fr. 25'000.- beaucoup d'assurés vont se retrouver avec une retraite AVS et 2<sup>e</sup> pilier compris se situant entre Fr. 3000.- et Fr. 3500.- tout en ayant travaillé toute leur vie. Si nous ne faisons rien pour améliorer les choses c'est une bombe à retardement sociale qui va arriver d'ici quelques années.

L'initiative sur les soins infirmiers a été acceptée. Cela démontre que les conditions de travail sont également au cœur de préoccupation de la population et de la société tout entière. Les horaires des magasins avec la volonté de la droite d'ouvrir le samedi soir ou le dimanche sont des combats que notre parti doit prendre à son compte.

Le parti socialiste ne doit pas laisser aux syndicats et au seul P.-Yves Maillard la communication sur ces sujets. Combien de jeunes savent ce qu'est une convention collective, qu'elles ne sont pas tombées du ciel mais qu'il a fallu des revendications, des combats pour les obtenir ?

On voit que les raisons de se mobiliser ne manquent pas. Nous devons recréer le contact avec la classe moyenne. Pour les prochaines élections fédérales le parti socialiste doit revenir à ses fondamentaux, imposer ses thèmes et refuser le démantèlement social proposé par la droite. Ces prochaines années, les conditions de vie, de travail des employés, des ouvriers doivent être notre priorité. Pour atteindre nos objectifs nous devons sans attendre définir les axes de la future campagne au national.

**Combien de jeunes savent ce qu'est une convention collective, qu'elles ne sont pas tombées du ciel mais qu'il a fallu des revendications, des combats pour les obtenir ?**

Les derniers sondages donnent notre parti à 15,8% soit un nouveau recul. Si nous ne réagissons pas, si nous ne prenons pas en compte les préoccupations de la classe moyenne la prochaine élection sera perdue.

# JSVR: nouveau comité

Une co-présidence entièrement féminine et un Comité à majorité féminine à la tête des JSVR! Réunis en Assemblée Annuelle hybride, le samedi 8 janvier 2022, les 40 membres présent-e-s ont renouvelé leur co-présidence et nous ont accordé leur confiance pour reprendre ce siège.

Pour la première fois, nous avons une coprésidence 100% féminine et féministe! Nous nous réjouissons de continuer à faire avancer les idées de gauche dans notre canton!

Une coprésidence seule ne peut rien sans un comité. Nous pouvons compter sur un comité plus motivé que jamais, malgré le départ regretté d'Adrien Pinho et de Benoît Barras, que nous remercions chaleureusement pour leurs années d'engagements. Nous accueillons avec enthousiasme Benoît Moret et Alexandre Bochatay qui rejoignent le comité composé de Joséphine Borgeaud, Aline Caloz, Emma Crettenand, Darius Boozarjomehri et Loïc Le Deunff!

Un parti politique n'étant évidemment rien sans ses membres, nous ne remercierons jamais assez toutes les personnes qui s'engagent chaque jour pour nos idées. En tant que parti de gauche, on nous dit souvent que nous sommes idéalistes. Mais grâce à vous tous-tes, nos projets peuvent se concrétiser et prendre tout leur sens.



Alicia Reuse



Elodie Wehrli

Malgré une, ou même deux, dernières années difficiles, c'est aussi votre implication et votre engagement qui nous donne l'énergie de continuer à croire que le socialisme a sa place en Valais.

Merci pour les matins très tôt à la gare, aux sorties d'écoles, aux usines.

Merci pour les récoltes de signatures dans le froid tôt le matin.

Merci pour votre participation aux assemblées des délégués de la JS à l'autre bout de la Suisse, ou aux Congrès du PSVR, dont on se plaint parfois, mais qui sont toujours ponctués de précieux moments de rencontres et d'échanges entre camarades.

Nous nous réjouissons de collaborer et d'échanger avec la JS Suisse, le PSVR, nos élu-e-s communaux, cantonaux, notre élu fédéral Emmanuel Amoos et notre conseiller d'État Mathias Reynard, mais aussi avec vous tous-tes!

Alicia Reuse et Elodie Wehrli



# Oui

A renvoyer à

Le Peuple.VS  
Rue de Conthey 2  
1950 Sion

Je m'abonne  
au Peuple.VS

Abonnement annuel : Fr. 95.-

Abonnement de soutien : Fr. 120.-

Abonnement membres JSVr : Fr. 50.-

ou directement sur le site:  
**www.lepeuplevs.ch**

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



8 février	18 h 30	Comité directeur
8 février	19 h 30	Conseil de parti
1er mars	18 h 30	Comité directeur
29 mars	18 h 30	Comité directeur
9 avril	14 h 00	Congrès du PSVR
26 avril	18 h 30	Comité directeur



Parti socialiste  
du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant-e-s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVR. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse:  
redaction@lepeuplevs.ch  
(max. 1700 caractères).

Impressum

Le vengeur masqué



Dans chaque véhicule, il y a un gilet jaune. Précision utile, en Suisse, on parle uniquement du vêtement qui permet d'être visible sur la route en cas de panne ou d'accident. Rien de plus.

En quelques mois, le prix de l'essence a explosé. De Fr. 1.57 en janvier 2021, on est passé à Fr. 1.80 un an plus tard...

Et là, pas de gilet jaune en vue. Pas de révolte. On fait le plein, on fait la moue, et on retourne aux affaires, sans broncher.

Ils et elles sont nombreux à être descendus dans la rue pour clamer leur colère face à une « *privation de liberté digne d'une dictature* » durant cette crise sanitaire.

Le nouveau secrétaire général de l'OPEP, le koweïtien Haïtham Al-Ghais, ferait bien de donner quelques conseils à nos ministres, du genre comment faire passer la couleuvre sans se faire conspuer, il est trop fort...

Mensuel  
11<sup>e</sup> année

Site internet : [www.lepeuplevs.ch](http://www.lepeuplevs.ch)

Rédaction : Barbara Lanthemann  
[redaction@lepeuplevs.ch](mailto:redaction@lepeuplevs.ch)

Abonnement : annuel CHF 95.-  
de soutien CHF 130.-  
supplémentaire CHF 5.-  
membres JSVr CHF 50.-  
[abonnement@lepeuplevs.ch](mailto:abonnement@lepeuplevs.ch)

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)  
CHF 400.- (1/4 page)  
CHF 800.- (1/2 page)  
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS  
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion  
079 443 76 41  
[publicite@lepeuplevs.ch](mailto:publicite@lepeuplevs.ch)

Maquette : Stampo SA - Romaine Zufferey

Parution : 11 numéros par année